

**CONSEIL REGIONAL DE :**

**Demande d'inscription en qualité d'expert-comptable stagiaire**

Dossier à retourner au Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables

**1. Etat civil**

Monsieur  Madame  Mademoiselle

Nom :

Prénoms (indiquer en premier, le prénom usuel) :

Nom marital (pour les femmes mariées) :

Date de naissance :

Lieu de naissance (ville, département, pays) :

Nationalité :

Situation de famille :

**2. Coordonnées personnelles**

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

**3. Diplômes**

DESCF  Session :

DSCG  Session :

DSCG incomplet  Epreuve(s) manquante(s) : UE 1  UE 2  UE 3  UE 4  UE 5  UE 6  UE 7

BAC série

Diplômes obtenus avant le DESCF ou le DSCG

| Diplômes   | Préciser<br>(intitulé et session) |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> DCG/DPECF, DECF                 |                                   |
| <input type="checkbox"/> Licence                         |                                   |
| <input type="checkbox"/> Master CCA                      |                                   |
| <input type="checkbox"/> Autres masters                  |                                   |
| <input type="checkbox"/> Ecole de commerce et de gestion |                                   |
| <input type="checkbox"/> Doctorat- CAPET- Agrégation     |                                   |
| <input type="checkbox"/> IEP- Ecole d'administration     |                                   |
| <input type="checkbox"/> Diplôme d'ingénieur             |                                   |
| <input type="checkbox"/> Diplôme étranger                |                                   |
| <input type="checkbox"/> Autres diplômes                 |                                   |

## 4. Formation pratique : emploi(s) occupé(s) avant la demande de stage

(Préciser l'année)

## 5. Renseignements sur le stage

### Cadre du stage

Cabinet  Association de gestion et de comptabilité (AGC)  Autre entité/Entreprise

<sup>(1)</sup> Autre entité/Entreprise : 1 année maximum (article 70 du décret n° 2012-432 du 30/03/2012)

### Maître de stage

| Qualité  | Nom et coordonnées  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Expert-comptable <input type="checkbox"/><ul style="list-style-type: none"><li>○ CAC habilité oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> <sup>(1)</sup></li><li>○ Date d'habilitation :</li></ul></li><li>• AGC (<i>salarié 83 ter ou quater</i>) <input type="checkbox"/> <sup>(2)</sup></li><li>• Autre professionnel <input type="checkbox"/><ul style="list-style-type: none"><li>○ COM, Nlle Calédonie, UE <input type="checkbox"/></li><li>○ Pays tiers <input type="checkbox"/></li></ul></li><li>• Autre entité/Entreprise <input type="checkbox"/><ul style="list-style-type: none"><li>○ Fonction :</li></ul></li></ul> | Nom :<br>Raison sociale :<br>Adresse :<br><br><i>(Si applicable)</i><br>Conseil régional :<br>Compagnie régionale :<br>Autre Institut :<br>Tél. :<br>Mail : |

<sup>(1)</sup> Si non, compléter éventuellement le cadre 1 ci-dessous

<sup>(2)</sup> Compléter obligatoirement le cadre 2 ci-dessous

| 1. Maître de stage commissaire aux comptes habilité  | 2. Co-maître de stage expert-comptable  |
|--|---|
| Nom :<br>Compagnie régionale :<br>Date d'habilitation :<br>Adresse :<br><br>Tél. :<br>Mail : | Nom<br>Conseil régional :<br>Adresse :<br><br>Tél. :<br>Mail :<br><br><i>A compléter uniquement si le maître de stage est salarié d'une AGC autorisé à exercer la profession d'EC (art. 83 ter ou quater)</i> |

### Employeur

Raison sociale :  
Adresse, CP, ville, pays

Tél. : E-mail :

Lieu ou sera effectué le stage (si différent adresse de l'employeur), adresse, CP, ville, pays

Tél. : E-mail :

## Modalités

Effectuez-vous un stage :

- A temps complet
- A temps réduit (15h/hebdomadaires, D. 2012-432 du 30/03/2012, art. 67, al.3)
- Salarié d'entreprise
- Professeur  Diplôme justificatif :

Demandez-vous la diminution d'une année de stage au titre d'une expérience professionnelle acquise dans les domaines comptable, juridique, économique ou de gestion (joindre un dossier justificatif) (D. 2012-432 du 30/03/2012, art. 67, al.2)

Demandez-vous la diminution de deux années de stage au titre :

- de la caducité de votre attestation de fin de stage (art.75 dernier alinéa et 80 du décret n° 2012-432 du 30/03/2012)
- de la validation du stage de commissaire aux comptes (art. 77 dernier alinéa du décret n° 2012-432 du 30/03/2012)

(Dans les deux cas produire l'attestation de fin de stage concernée)

Date présumée de début du stage d'expertise comptable :

Etes-vous déjà inscrit en stage de commissaire aux comptes : oui  non

- Si oui depuis le : \_\_\_\_\_ Compagnie régionale de \_\_\_\_\_

## 6. Espace correspondance réservé au futur expert-comptable stagiaire

### **PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION (à compléter le cas échéant par le Conseil régional)**

- 1. Photocopie de l'attestation de réussite au DESCF ou au DSCG, du relevé de notes du DSCG ou du diplôme procurant la dispense de 4 UE obligatoires au moins du DSCG
- 2. Photocopie de la carte d'identité, du passeport ou du livret de famille
- 3. Lettre du maître de stage et éventuellement du maître de stage commissaire aux comptes habilité (à recopier sur papier à entête du cabinet selon modèle ci-joint)
- 4. Copie de l'habilitation du maître de stage commissaire aux comptes habilité (à fournir ultérieurement le cas échéant)
- 5. 2 photos d'identité
- 6. Dans le cas de l'année de stage au sein d'une autre entité : attestation de l'employeur
- 7. Dans le cas d'un stage à temps réduit, attestation de l'employeur, copie du diplôme justificatif, descriptif des missions qui seront confiées à l'expert-comptable stagiaire
- 8. Dans le cas d'une demande de diminution d'une année de stage
  - Courrier du candidat
  - Accord du maître de stage
  - CV détaillé
  - Période d'activité de référence : descriptif des postes, missions et tâches accomplies, organigramme de l'entité ou de l'entreprise, attestation du ou des employeur(s)

## **IMPORTANT**

### **Accès au commissariat aux comptes**

Les titulaires du diplôme d'expertise comptable souhaitant exercer les fonctions de commissaire aux comptes, doivent :

- ◆ avoir accompli les deux tiers de leur stage auprès d'une personne habilitée à exercer le contrôle légal des comptes dans les conditions fixées par l'article R. 822-4 du code de commerce.  
(D.2012-432 du 30/03/2012, art. 77, alinéa 1)
- ◆ avoir effectué 200h au moins de travaux sur des missions de commissariat aux comptes sous la supervision d'un maître de stage commissaire aux comptes habilité.

Dans tous les cas, les commissions d'inscription sur les listes des commissaires aux comptes siégeant auprès des Cours d'Appel, sont souveraines en matière d'inscription en qualité de commissaire aux comptes. Les dossiers des candidats sont examinés au cas par cas et on ne peut préjuger des décisions des commissions.

Pour obtenir de plus amples informations sur les conditions de déroulement du stage, n'hésitez pas à contacter votre Conseil régional

Je soussigné(e)

- demande à effectuer le stage réglementaire ;
- certifie sincères et véritables les informations contenues dans le présent questionnaire ;
- certifie avoir pris connaissance des dispositions relatives au stage d'expertise comptable résumées ci-dessus et des conséquences du stage sur l'exercice professionnel futur ;
- accepte de signer la fiche d'engagement qui me concerne annexée à la Charte nationale du stage

Fait à

le

Signatures précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé"  
Expert-comptable stagiaire

Maître de stage

Les données à caractère personnel des experts-comptables stagiaires sont traitées par l'Ordre (Conseil régional dans le ressort duquel est inscrit le stagiaire et conseil supérieur) en leur qualité de responsables de traitement pour la gestion administrative du déroulement du stage. Les données personnelles sont conservées pendant une durée maximale de 11 ans.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 en vigueur et au Règlement Général sur la Protection des Données N° 2016/679 du 27 avril 2016, le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des informations qui le concernent, ainsi qu'un droit d'opposer ou de solliciter la limitation du traitement, dans les conditions et limites prévues par la réglementation. Ces droits peuvent s'exercer en s'adressant par courrier électronique ou par voie postale au Conseil régional dans le ressort duquel est inscrit le stagiaire.